Mme DREANO Christine Beaugency le 07 juillet 2022

8 clos des fourneaux

45190 Beaugency

Objet : Projet PARCOLOG Beaugency

Mr l’enquêteur Publique,

Je réside sur la commune de Beaugency au 8 clos des fourneaux depuis 2007.

C’est une maison que j’ai fait construire au calme dans une petite ville charmante entre Orléans et Blois.

Je m’inquiète réellement de l’implantation d’un entrepôt de logistique par PARCOLOG dans la zone Actiloire car je vis, avec mon conjoint et mes 2 enfants en bas âges (2ans), à environ 150 mètres de ce projet complètement fou.

Pourquoi implanter un entrepôt de logistique à cet endroit alors qu’il n’y a pas d’accès direct à l’autoroute, que c’est à proximité des pavillons et qu’il existe des entrepôts certes plus petit mais vide ?

A l’heure du réchauffement climatique et de la politique de la plupart des grandes villes à re-végétaliser leurs territoires, notre maire et ses adjoints choisissent la bétonisation de nos champs pour en faire des entrepôts sans aucune valeur ajouté, au lieu de valorisé des espaces de bio-diversité.

La mairie nous parle de 250 emplois créés à terme, d’où sorte ces chiffres ? J’ai du mal à y croire surtout dans un entrepôt purement logistique comme cela est annoncé avec les automatisations qui se développent de plus en plus.

Je passe tous les jours et à des heures différentes dans la zone industrielle de Meung sur Loire où il existe des entrepôts de ce genre. Je constate que sur les parkings du personnel, une trentaine de voitures maximum sont présentes. Ce sont des entrepôts qui doivent faire à peu près la même superficie que le projet de PARCOLOG et qui devraient donc avoir le même nombre de salarié d’où mon étonnement sur le nombre de 250 emplois annoncé.

J’en viens maintenant à mon inquiétude quant à l’augmentation de la circulation engendré par cet entrepôt, la dangerosité de l’augmentation de la pollution atmosphérique, et des nuisances sonores.

Comme je vous disais, j’ai 2 enfants en bas âges, et comme toutes les mamans, je m’inquiète bien évidemment pour leur santé. Qu’elle air vont-ils respirer ? Je sais qu’il y a actuellement de la pollution atmosphérique dû aux camions, mais 160 camions en plus par jours à 150 mètres de notre maison correspond à 320 rotations par jour (arrivés et départs), ce qui ne va pas arranger les choses.

Je pense aussi bien évidemment aux nuisances sonores avec les bips de recul pour accéder aux quais de chargement et déchargement, les démarrages de camions, accélérations, notre tranquillité ne sera plus.

Travaillant à Orléans, j’emprunte tous les matins et soir la D918, puis la D719 et la D2152, routes prévu par le projet pour que les camions puissent rejoindre l’autoroute de Meung sur Loire.

Qu’en est-il de l’augmentation de la circulation, de combien de temps en plus nos trajets vont-ils être augmenté ?

Le problème sera le même lorsque nous nous rendrons faire nos courses à Tavers ou nous rendrons à Blois, car les camions emprunteront la D2152 pour prendre l’autoroute à Mer. La circulation est déjà compliquée à Beaugency et dans son centre-ville, les camions n’arrangeront pas les choses.

Je pense aussi à mes enfants et à ceux de mes voisins qui vont actuellement à l’école, au collège et au lycée. Je m’inquiète pour leur sécurité quant à l’augmentation de la circulation car les infrastructures sont quasi inexistantes, pas de ligne des bus, une piste cyclable incohérente qui commence et s’arrête n’importe où. Les camions passeront obligatoirement par le centre-ville pour rejoindre l’autoroute à Mer et nos enfants seront les premiers concernés par cette augmentation de la circulation.

Actuellement, depuis mon pavillon, j’ai vue sur les champs.

Si ce projet se réalise, avec une hauteur de 14 mètres, voilà le nouveau point de vue que nous aurons : un Entrepôt !!!

La mairie sur ce sujet a bien caché les choses également en changeant le PLU pour pouvoir construire des bâtiments plus haut que prévu à l’origine de l’établissement de la zone Actiloire, sans en parler au principaux concernés qui sont les riverains.

Je pense aussi à la pollution lumineuse, le soir au lieu de voir les étoiles, nous verront un halo lumineux, par l’éclairage de l’entrepôt, et les phares des camions qui seront directement dirigé vers nos maisons (au vue du plan).

J’en viens maintenant à un aspect plus financier, qu’elles valeurs vont perdre nos maisons avec un entrepôt de 60 000 m² à 150 mètres de chez nous avec les nuisances que j’ai évoqué et d’autres que j’ai surement oubliés….

Nos maisons sont des projets de vie dans lesquelles nous avons investi et investissons encore.

**Que compte faire la mairie et PARCOLOG concernant la pollution atmosphérique engendrée par les camions ?**

**PARCOLOG s’engage-t-il à réduire les nuisances sonores par la construction de murs anti-bruit, de revêtement de route anti-bruit ?**

**Concernant les nuisances visuelles, PARCOLOG s’engage-t-il à éteindre leur éclairage exterieur et entrepôt la nuit, et si oui à partir de quelle heure et jusqu’à quelle heure ?**

**Concernant la sécurité de nos routes et de nos enfants quelles solutions sont proposée par la mairie et PAROLOG ?**

**Lors d’une réunion publique, la présidente de la ComCom et maire de Meung Sur Loire madame MARTIN, nous a dit que qu’elle que soit le résultat de l’enquête publique, la décision était déjà prise et que le projet aboutirai je voudrai donc savoir si votre avis enquête à une valeur de consultation uniquement ou si votre avis peut faire stopper le projet ?**

**La mairie de Beaugency s’engage-t-elle à nous indemniser pour les nuisances occasionnées ou à baisser nos impôt foncier puisque d’après le maire la manne financière que va engendrer les taxes en « vaut la peine » ?**

Comme vous l’avez compris par ces quelques lignes, je m’inquiète pour mes enfants, notre tranquillité et qualité de vie mais également pour l’activité touristique de notre ville que je n’ai pas développé mais qui, il en est sûr, perdra de son attractivité par l’afflux quotidien de tous ces camions et par la bétonisation de nos sols.

Pour tous cela, je m’oppose à ce projet et espère que ce mail rejoindra les nombreux que vous avez surement reçu et sera pris en compte dans votre décision.

Je vous prie d’agréer mes salutations les meilleures.

Mme DREANO, Mr SIREUIL et leurs enfants.